

Oui, si par malheur, vous veniez à perdre votre innocence, au nom de Dieu, ne vous découragez pas. Souvenez-vous que le repentir est frère de l'innocence. Ainsi, si le péché pénètre dans votre cœur confessez-vous le plutôt possible, pour deux raisons importantes. La première, c'est pour ne point vous exposer à mourir dans cet affreux état. Hélas ! il ne faut qu'un instant pour mourir ! " Je n'ai jamais pu comprendre, dit St. Bernard, comment on peut rester un quart d'heure en état de péché mortel." Un jeune homme avait eu le malheur de tomber dans une faute grave. La nuit du jour où il avait fait cette chute, il se lève, et malgré une pluie torrentielle, des chemins affreux, et une grande distance qui le séparait de l'église, il va frapper à la porte du curé et le supplie de venir le confesser. Le curé en l'apercevant est tout étonné, et lui demande qui a pu l'engager à venir à cette heure avancée de la nuit, par un temps aussi mauvais ? " Mon père, lui dit le jeune homme, j'ai été assez malheureux pour commettre une faute mortelle, et comme je puis mourir à chaque instant, ma conscience me presse de purifier mon âme au plus tôt." Le prêtre entend sa confession qu'il fait avec abondance de larmes, et aussitôt, ce pénitent s'en retourne à la maison paternelle. En arrivant, il se met au lit pour se reposer. Le lendemain matin, sa mère qui ne le voyait pas sortir de la chambre, va frapper à sa porte ; mais elle ne reçoit aucune réponse ; elle frappe encore, même silence ; elle enfonce la porte ; mais, ô surprise ! son fils était mort ! Et s'il n'avait pas écouté la voix de sa conscience, l'enfer aurait été son tombeau ! n'oubliez jamais ce trait saisissant, mes chers enfants, s'il vous arrive de tomber dans le péché mortel.

La seconde raison pour laquelle vous ne devez